

La Voix des parents : une démarche collaborative

« Comment améliorer notre communauté pour qu'elle soit le meilleur endroit possible pour élever nos enfants? »

Voici la question à laquelle répondent les parents qui s'engagent dans une démarche Voix des parents.

La collaboration entre les partenaires de la petite enfance et les parents d'enfants de 0 à 5 ans est essentielle pour qu'ils puissent partager leurs points de vue et influencer la conception et la réalisation des actions qui les concernent.

La Voix des parents est un exemple de collaboration locale. Cette démarche appréciative et participative est mise de l'avant par Avenir d'enfants pour favoriser la participation des parents.

Qu'est-ce que la Voix des parents?

La Voix des parents c'est :

- une dizaine de parents organisés en groupe de travail;
- un animateur;
- une quinzaine de rencontres, sur une durée d'environ 6 mois;
- un regroupement local de partenaires qui amorce la démarche, collabore et est à l'écoute.

Les objectifs sont :

- d'imaginer une communauté favorable au développement des tout-petits;
- de faciliter la communication et la compréhension mutuelle entre les parents et les organismes;
- d'impliquer des parents à titre d'acteurs qui contribuent aux décisions;
- d'encourager de riches collaborations entre les parents et les partenaires qui agissent en petite enfance.

Les parents ont une expertise unique. La démarche Voix des parents leur permet de mettre à profit leurs connaissances concernant leurs enfants pour analyser la communauté. Leur réalité et leur vécu sont non seulement reconnus, mais également mis en valeur auprès des partenaires. Ainsi, de petits et grands changements ont été observés au sein des communautés.

– RÉALISATION –

UN COMITÉ PERMANENT DE PARENTS LA CONSTELLATION 0-5 ANS

Un comité permanent de parents a été mis sur pied quelques mois après la réalisation de la Voix des parents (2011) dans la MRC du Granit (Estrie). Ils enrichissent l'offre de services en nommant leurs besoins et intérêts et agissent sur des initiatives à mener pour le mieux-être des familles.

– RÉALISATION –

FRIPERIE FAMILIALE LA CORDE À LINGE COMMUN'ACTION 0-5 ANS SAINT-SAUVEUR ET SAINT-ROCH

À l'automne 2014, l'école Sacré-Cœur a proposé au Comité de la Voix des parents de reprendre la Friperie la Corde à linge. Le comité, constitué de familles bénévoles des quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch, a décidé de relever ce défi avec enthousiasme

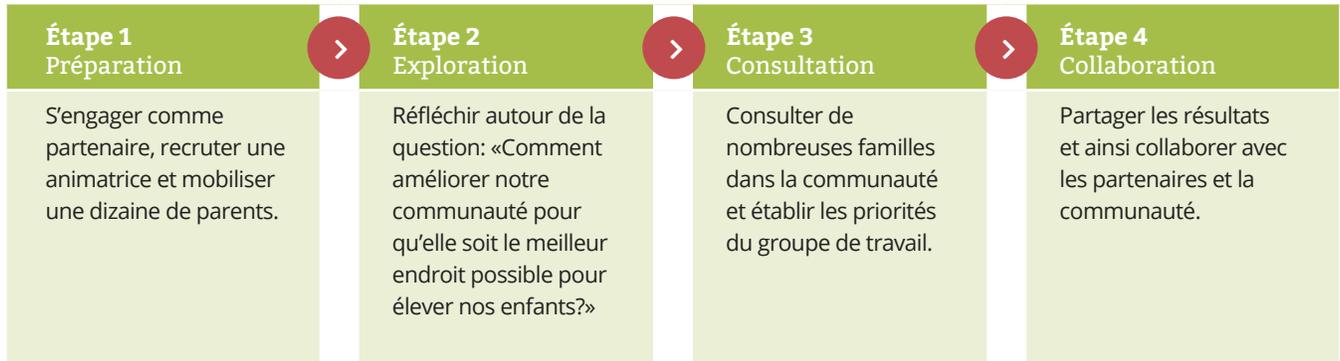
– RÉALISATION –

UNE SALLE COMMUNAUTAIRE POUR LES FAMILLES AVEC DE JEUNES ENFANTS TABLE DE CONCERTATION PETITE ENFANCE VAUDREUIL-SOULANGES

La municipalité de Terrasse-Vaudreuil a accepté de prêter gratuitement la salle communautaire à un groupe de parents issu de la Voix des parents afin que ceux-ci puissent offrir aux familles résidentes un lieu pour se réunir tous les samedis matins avec leurs jeunes enfants.

Pour encourager la participation des parents et faire entendre leur voix, des groupes de discussion, des sondages et des invitations à des rencontres sont des stratégies fréquemment utilisées par les partenaires. Cette démarche, qui assure une place aux parents auprès des partenaires, en est une d'empowerment.

Les étapes de la démarche de la Voix des parents



La Voix des parents est une recherche-action conçue en 2008 par une équipe composée de Liesette Brunson, PhD., et de Geneviève Boileau de l'Université du Québec à Montréal (UQAM); et de professionnels de Québec Enfants et du Centre 1,2,3 GO!. Elle est actuellement soutenue par Avenir d'enfants. Depuis 2009, 80 démarches ont été entreprises à travers le Québec.

Des bénéfices pour les parents et partenaires

Les parents de l'équipe de travail :	Les organismes partenaires du regroupement :
<ul style="list-style-type: none"> ▶ se sentent fiers du travail accompli; ▶ développent un réseau social et ont une meilleure connaissance des ressources; ▶ augmentent leur sentiment de savoir-faire, rehaussent leur estime de soi, développent des compétences et leur pouvoir d'agir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ comprennent mieux les priorités des familles locales et ont un accès direct aux connaissances et à l'expertise des parents; ▶ développent et adoptent des processus de communication qui facilitent la participation des parents; ▶ établissent à plus long terme des projets et des orientations qui sont adaptés à la réalité des familles locales.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ se connaissent mieux et tissent des liens de confiance; ▶ entreprennent à court terme des actions concrètes qui répondent aux priorités, aux préoccupations et aux souhaits des familles locales. 	

Des actions diversifiées

Les actions issues de la **Voix des parents** ont plutôt trait au soutien à la parentalité, à l'empowerment des parents, à l'accès à l'information, et aux activités et loisirs destinés aux familles. Les **82 démarches** de la Voix des parents ont généré à ce jour **556 actions** inscrites dans les plans d'action locaux.